



Contactez l'école par téléphone avant toute démarche d'inscription.

<p>Fiche de renseignement pour l'inscription à un stage à joindre avec le chèque d'arrhes.</p>	<p>A envoyer à : Jeux d'Ailes, FREDDY DESVERONNIERES 1008 ROUTE DE LA GARE 26310 RECOUBEAU JANSAC</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Nom Prénom : _____

Date de naissance : ___ / ___ / ___ Poids : ___ kg

Téléphone & Mail : _____

Stage du ___ / ___ au ___ / ___ / ___

<input type="checkbox"/> Initiation	<input type="checkbox"/> Perfectionnement Nombre de vols déjà effectués : _____ Déjà licencié auprès de la FFVL pour cette année ? Oui/Non N° de licence : _____ Avez vous votre matériel ? Oui / Non Aile (date de révision), sellette, secours (date du dernier repliage), casque (homologué EN966) : _____ _____
-------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

L'inscription au stage est effective à réception d'arrhes d'un montant de 200€ (chèque à l'ordre de Jeux d'Ailes) ou virement (nous contacter).

Check list : A conserver par le stagiaire

- consulter le questionnaire de santé pour savoir si vous avez besoin d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du parapente. Voir la rubrique « Conditions de participation » sur la page « Stages » de notre site.
- autorisation parentale pour les mineurs.
- prévoir le complément du règlement du stage (Chèque « Jeux d'Ailes » ou espèces) 650€ pour 5 jours.
-20€/jour si vous disposez de votre propre matériel **complet**. A valider auprès de l'école.

*sauf **stage jeune** (-21ans) : nous consulter pour le règlement et la prise de licence.
(chèque de 390€ à prévoir à l'ordre du CLUB DE PARAPENTE LES TICHODROMES)*

Licence FFVL : Cotisation fédérale, assurance RC

La licence FFVL est obligatoire pour participer au stage.
Prévoir un paiement par carte de crédit pour régler la licence le premier jour du stage sur le site de la FFVL.
Environ 35€ pour 9 jours ou 55€ pour une année.

La prise de licence permet de souscrire une assurance optionnelle Individuel Accident (IA) dans le cadre des sports aériens. Si vous êtes intéressé par cette option, vérifier que vos assurances personnelles ne couvrent pas déjà les sports aériens.

- penser à vous munir de votre passeport de vol libre si vous en avez un.
- Prévoir picnic pour le midi, de l'eau pour boire sur la pente école (gourde), bonnes chaussures, chapeau...

Le rendez vous habituel pour le premier jour de stage est à Vercheny (entre Saillans et Die) devant le café de la clairette (il y a un grand parking) à 8h.

Dans tous les cas, appeler la veille du stage (par sms de préférence) pour confirmation du lieu et heure du rendez vous.